

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 26609 Numéro SIREN : 815 342 910 Nom ou dénomination : A-B-S

Ce dépôt a été enregistré le 21/10/2021 sous le numéro de dépôt 113460



20211134602020

DATE DEPOT : 21/10/2021

N° DE DEPOT : 113460

N° GESTION : 2015B26609

N° SIREN : 815342910

DENOMINATION : A-B-S

ADRESSE : 4 rue de la Moselle 75019 Paris

MILLESIME : 2020

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES

Est établi par M. ANKRI Stephane

Ce document rappelle, notamment, les noms des associés présents, le texte des résolutions et le résultat des votes.

Société par Action Simplifiée A-B-S

Au capital de 2 000 euros

Siège social : 4 rue de la Moselle 75019 Paris

N°SIREN : 815942910 RCS PARIS

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés du

L'An Deux Mil Vingt et un ,

Le Trente Mars,

A Dix heures.

Certifié conforme à l'original
SAS A-B-S
4 rue de la Moselle 75019 Paris
SIREN 815942910
RCS PARIS
M. ANKRI Stephane
Président de l'Assemblée Générale

Les associés de la société A-B-S, SAS au capital de 2 000 euros divisés en parts 100 parts sociales, dont le siège social est à 4 rue de la Moselle 75019 Paris, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement par la gérance.

L'assemblée est présidée par M. ANKRI Stephane en qualité de gérant.

Sont présents :

- M. ANKRI Stephane , propriétaire de 85 parts sociales,
- Mlle ANKRI Brenda , propriétaire de 15 parts sociales,

Soit au total 2 associés présents, totalisant 100 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

21 OCT. 2021
Sous n° 113460

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant : Approbation des comptes annuel 2020.

Le président dépose sur le bureau les documents suivant :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le trente décembre deux mil vingt;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le président met au voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le trente décembre deux mil vingt.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée approuve les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce telles qu'elles lui ont été présentées dans le rapport de la gérance.

Troisième résolution : Proposition d'affectation et Résolution du résultat

Le résultat de l'exercice ne fait apparaître ni bénéfice, ni perte, au cours de l'exercice 2020, l'activité de la société étant en sommeil, il n'y a aucun résultat à affecter.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à M. ANKRI Stephane pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Fait à Paris, le 30 mars 2021

M. ANKRI Stephane

Mlle ANKRI Brenda

THE UNITED STATES OF AMERICA

23412
RECEIVED
JAN 10 1964
U.S. DEPARTMENT OF
COMMERCE
WASHINGTON, D.C.

TO: Mr. [illegible]
FROM: Mr. [illegible]
SUBJECT: [illegible]
DATE: [illegible]

[Faint, mostly illegible text in the upper right section of the page.]

[Faint, mostly illegible text in the middle right section of the page.]

[Faint, mostly illegible text in the lower middle section of the page.]

[Faint, mostly illegible text in the lower section of the page.]

[Faint, mostly illegible text in the lower section of the page.]

[Faint, mostly illegible text in the lower section of the page.]

[Faint, mostly illegible text in the lower section of the page.]

[Faint, mostly illegible text in the lower section of the page.]

"Cont: Pri Conforme à l'original"

SAS A-B-S
4 rue de la Moselle 75019 Paris
N° 815342910 RCS PARIS

Société A-B-S
SAS au capital de 2 000 euros
Siège social : 4 rue de la Moselle 75019
N°815342910 RCS PARIS

**RAPPORT ANNUEL DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU ... 15 Mars 2021**

EXERCICE CLOS LE ... 30 Décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par le règlement en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

• **Évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société**

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

• **Évolution des affaires et des résultats de la société**

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 0 euros contre 0 euros l'exercice précédent.

Les achats et charges externes se sont élevés à 0 euros contre 0 euros l'exercice précédent.

Les charges de personnel se sont élevées à 0 euros contre 0 euros l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'élève à 0 euros contre 0 euros l'exercice précédent.

Le résultat net s'élève à 0 euros contre 0 euros l'exercice précédent.

• **Évolution de la situation financière de la société**

A la clôture de l'exercice,

les capitaux propres de la société s'élevaient à 2000 euros contre 2000 euros l'exercice précédent.

Les dettes de la société s'élevaient à 0 euros contre 0 euros l'exercice précédent.

• **Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Depuis le 30 décembre 2020, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

• **Proposition d'affectation et Résolution du résultat**

Le résultat de l'exercice ne fait apparaître ni bénéfice, ni perte, au cours de l'exercice 2016, l'activité de la société étant en sommeil, il n'y a aucun résultat à affecter.

• **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

• **Conventions réglementées**

Nous vous informons de l'absence de conventions réglementées.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre gérant quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

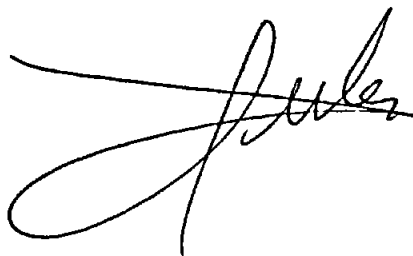
Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Paris, Le 15 Mars 2021

M.ANKRI Stephane



Mlle ANKRI Brenda



4410
RECEIVED
JAN 10 1964
U.S. DEPARTMENT OF
THE ARMY
WASHINGTON, D.C.

TO: [illegible]
FROM: [illegible]
SUBJECT: [illegible]

1. [illegible]

2. [illegible]

3. [illegible]

4. [illegible]

5. [illegible]

6. [illegible]

7. [illegible]

8. [illegible]

9. [illegible]

10. [illegible]

11. [illegible]



Désignation de l'entreprise		A-B-S		Néant ☒		
Adresse de l'entreprise		4 RUE DE LA MOSELLE 75019 PARIS				
SIRET		81534291000016				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le 30 12 2020		
ACTIF		Brut	Amortissements – Provisions		Net	
		1	2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	{ Fonds commercial *	010	012			
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030			
	Immobilisations financières * (1)	040	042			
Total I (5)		044	048			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés *	068	070		
		Autres * (3)	072	074		
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086			
	Charges constatées d'avance *	092	094			
	Total II	096	098			
Total général (I + II)		110	112			
PASSIF					Exercice N NET	
					1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	
	Écarts de réévaluation				124	
	Réserve légale				126	
	Réserves réglementées *				130	
	Autres réserves	(	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	)	132
	Report à nouveau				134	
	Résultat de l'exercice				136	
	Provisions réglementées				140	
	Total I				142	
	Provisions pour risques et charges					Total II 154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	
	Autres dettes	(	dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	)	172
Produits constatés d'avance					174	
Total III					178	
Total général (I + II + III)					180	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		Néant ☒	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le	
				☐ ☐ ☐ ☐ ☐	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210
	Production vendue { Biens Services * }	dont export et livraisons intracommunautaires		215 217	214 218
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée *				224
	Subventions d'exploitations reçues				226
	Autres produits				230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234
	Variation de stocks (marchandises) *				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *)	243			244
	Rémunérations du personnel *				250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252
	Dotations aux amortissements *				254
	Dotations aux provisions				256
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 260			262
Total des charges d'exploitation (II)					264
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	
					294
Produits exceptionnels (IV)					290
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			318	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part de loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D)	249
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				251
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				
	997				
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		ZFU - TE (44 octies et octies A)	987
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexes A)	989
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quinquies)	138
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (44 undecies)	990
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaires (44 septdecies)	993
	Dont divers	Créance due au titre du report en amont du déficit			
		346			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			
		655			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			
		643			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)					
645					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)					
647					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)					
648					
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite					
641					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2					
352					
354					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en amont *				
	358				
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					
360					
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2					
370					
372					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2020

③

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise				Néant ☒		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	408			
	Autres	410	412	414	418			
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	428			
	Constructions	430	432	434	438			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	442	444	448			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	452	454	458			
	Matériel de transport	460	462	464	468			
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	478			
Immobilisations financières		480	482	484	488			
TOTAL		490	492	494	498			
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Immobilisations incorporelles		500		502	504	508		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512	514	518		
	Constructions	520		522	524	528		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532	534	538		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	544	548		
	Matériel de transport	550		552	554	558		
	Autres immobilisations corporelles	560		562	564	568		
TOTAL		570		572	574	578		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5		
		6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise _____				Néant ☒	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	618		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	638		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur comptes clients	650	652	654	658		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations	Reprises					
Immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710	715	2				
Constructions	720	725	3				
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4				
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5				
Matériel de transport	750	755	6				
Autres immobilisations corporelles	760	765	7				
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780		
II DÉFICITS REPORTABLES			III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209 C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209 C du CGI		995		
Déficits imputés		983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209 C du CGI)		996		
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		860					
Total des déficits restant à reporter		870					
IV DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325			381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	325			380	
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise A-B-S		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 30/12/2020		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
Dont apprentis				657	
Dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)				137	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et le case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	
Effectifs au sens de la CVAE *				023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				028	
Période de référence				024	
Date de cessation				018	

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NDT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

N° de dépôt

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2020

(1)

Néant ☐

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

Exercice clos le 3 0 1 2 2 0 2 0

SIREN 8 1 5 3 4 2 9 1 0

Dénomination de l'entreprise

A-B-S

Adresse (voie)

4 RUE DE LA MOSELLE

Code postal

7 5 0 1 9

Ville

PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

2

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES

904

100

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M.

Nom patronymique

STEPHANE

Prénom(s)

ANKRI

Nom marital

% de détention

70

Nb de parts ou actions

70

Naissance :

Date

06/03/1970

N° Département

92

Commune

ISSY LES MOULINEAUX

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

4

Voie

RUE LA MOSELLE

Code postal

75019

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Titre (2)

Mme

Nom patronymique

ANKRI

Prénom(s)

BRENDA

Nom marital

% de détention

30

Nb de parts ou actions

30

Naissance :

Date

30/03/1996

N° Département

75

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

4

Voie

RUE LA MOSELLE

Code postal

75019

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Saisissez du 1^{er} au 31/12/2020
DGFiP N° 2033-G-SD 2020

N° de dépôt

⑦

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

Exercice clos le

SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal

Ville

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Voie

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Voie

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

sas A-B-S

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE

COMPTES ANNUELS 2020

Siège social : 4 rue de la Moselle 75019 Paris

Sous le Numéro : 815342910

L'An Deux Mil Vingt et un , le trente mars , à Paris

L'Assemblée générale est Présidé par :

M. ANKRI STEPHANE - Président

L'Assemblée générale est composée de :

- M. ANKRI STEPHANE - Président
- Mme ANKRI BRENDA - Directrice Générale

Ordre du jour : APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

La séance est ouverte à dix heures,

L'Assemblée Générale , approuve la conformité des comptes annuels

Cette résolution est adoptée à l'unanimité,

La séance est close à dix heures et dix minutes.

ANKRI STEPHANE

Président



ANKRI BRENDA

Directrice Générale

